PROGRAMME DE FORMATION

Agent de maintenance en marine de plaisance

Code ROME : I1601
Formacode : 23602
Code produit 4912/00092m09
Code CPF : 220307

Description du métier visé :

L'agent/e de maintenance en marine de plaisance est un ouvrier/e polyvalent/e de la maintenance des bateaux de plaisance. Il/elle les manutentionne : sortie d'eau, mise à l'eau, calage, transport, manœuvre au port. Il/elle assure le carénage des coques, l'entretien et la réparation des bateaux en composites verre / polyester. Il/elle intervient sur le gréement (mât, bôme, haubans, enrouleurs..) sur l'accastillage (winches, poulies, taquets, ...) et réalise des opérations de matelotage.
Il/elle effectue l'entretien courant des moteurs in-bord et hors-bord (vidanges, hivernage…) et entretient et répare les équipements de bord : mobilier (bois massif, contre-plaqué), servitudes (circuit électrique, circuits d'eaux propre et usées, chauffage, gaz…). Il/elle installe, règle des instruments d'aide à la navigation (loch, sondeur, girouette anémomètre, GPS…).
A l'issue des travaux, il/elle s'assure du bon fonctionnement et de la conformité du bateau aux normes de sécurité (notamment à l'aide de check-lists).
Attentif/ve aux demandes des clients et autonome dans son travail, il/elle exerce dans un chantier naval, en atelier ou à l'extérieur, parfois sur des bateaux à flot, dans le respect des modes opératoires et des règles de sécurité.
Le permis de conduire B (véhicules légers) est vivement conseillé pour l'accès à l'emploi.
Aptitudes souhaitées : rigueur, organisation et autonomie ; curiosité technique et appétence pour travailler dans le nautisme mécanique ; intérêt pour un travail varié et concret nécessitant habileté et méticulosité ; sens du service et de la relation client..

Objectifs : Etre capable de :

- Réaliser l'entretien courant des bateaux de plaisance
- Réparer les éléments en composite, les éléments en bois et les éléments d'accastillage des bateaux de plaisance
- Installer et entretenir les équipements de bord des bateaux de plaisance

Prise en charge :

Action conventionnée par la Région (co-financement FSE/Agefiph) pour les demandeurs d'emploi selon éligibilité.
Financements OPCA, OPACIF, Entreprises… mobilisables

Finalité de la formation :

☐ Qualifiante (sans certification RNCP)
Validée par une attestation de compétences

☒ Certifiante (inscrite au RNCP)
La délivrance de la certification est conditionnée par le passage d'un examen. En cas de réussite partielle à l'examen, une certification partielle peut être délivrée

Prérequis :

COMMUNIQUER ORALEMENT (COMPRENDRE ET S'EXPRIMER)
- SE PRESENTER, SE FAIRE COMPRENDRE DANS UNE CONVERSATION SIMPLE
COMMUNIQUER PAR ECRIT (COMPRENDRE ET S'EXPRIMER)
-LIRE ET APPLIQUER UNE CONSIGNE ECRITE SIMPLE RELATIVE A UNE SITUATION HABITUELLE
- ÉCRIRE UN MESSAGE SIMPLE ET CLAIR
MANIPULER DES CHIFFRES
- LIRE LES CHIFFRES ET LES NOMBRES, COMPTER
- REALISER LES QUATRE OPERATIONS

Autres conditions d'entrée en formation : Prise en compte au niveau des prérequis, la dimension physique et son adéquation avec les tâches à réaliser

Accès à la formation :

Entretien conseil + épreuves de positionnement.
Repérage et évaluation des activités et des compétences professionnelles par le formateur référent de l'action si besoin.
☒ Questionnaire de prévention santé

Contact :

Conseil en formation de Centre : accueil.lehavre@afpa.fr

3936 Service 0,06 € / min + prix appel

Organisation de la Formation :

Entrées /Sorties : ☒ Dates Fixes ☐ Permanentes
Déroulement : ☒ Continu ☐ Discontinu ☒ Alternance
Rythme : ☒ Temps Plein ☐ Temps Partiel
Ensemble des centres de Normandie dispensant la formation :
LE HAVRE
Durée moyenne de la formation : 1225 heures
Modalités de la formation
☒ Présentiel ☒ A distance ☒ Période(s) en entreprise
Horaires de la formation : Durée hebdomadaire conventionnée de 35 heures,
Centre de Fécamp

Contenu :

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Module Développement durable
Module Numérique
Module Sécurité au travail

Module 1. Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance : manutention des bateaux de plaisance- entretien des œuvres vives (parties immergées) et des œuvres mortes (parties émergées) - manœuvre au port des bateaux de plaisance - entretien, selon les préconisations, des moteurs marins hors-bord (externe à la coque) et in-bord (interne à la coque) des bateaux de plaisance

Module 2. Intervenir sur les éléments en composite et les éléments en bois des bateaux de plaisance : réalisation d'une pièce en matériau composite verre / polyester- réparation des coques et des ponts de structure verre / polyester - maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance
Module 3. Intervenir sur les équipements électriques et les équipements de bord des bateaux de plaisance : installation, câblage, dépannage des équipements électriques dans des bateaux de plaisance – interventions sur les équipements de bord des bateaux de plaisance.
Module 4. Intervenir sur l'accastillage et le gréement des bateaux de plaisance : réalisation des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance - interventions sur le gréement et les éléments d'accastillage (manilles, mousqueton, poulies, winchs…) d'un bateau de plaisance
Période Entrepris
Bilan de la formation

Période Certification

Méthodes et moyens pédagogiques :

☒ Supports et ressources pédagogiques (imprimés ou électroniques)

☒ Livrets individuels (d'apprentissage ; d'évaluation en cours de formation selon le cas)

☒ Contextualisation des apprentissages et mises en situation professionnelle reconstituées en centre, virtuelles ou réelles

☒ Mises en situation en entreprise

☐ Autres :

Moyens d'encadrement pédagogiques :

L'encadrement de la formation est assurée par une équipe pédagogique pilotée par le manager de formation. L'accompagnement est assuré par des intervenants dédiés. Une référente administrative et une référente pour les dossiers de rémunération assurent le suivi de la formation et des stagiaires

Référent pédagogique Centre :
Ophélie MOUCHEL — ophelie.mouchel@afpa.fr
Formateur Référent : Gilles BLIN — **gilles.blin@afpa.fr**
Liste des formateurs intervenants:
SST : MASCRIER Pascal — pascal.mascrier@afpa.fr
PRAP : MASCRIER Pascal — pascal.mascrier@afpa.fr
Habilitation : PALAHNIUK Dann-Nikolai — dann-nikolai.palahniuk@afpa.fr

Tout changement de formateur fera l'objet d'une communication auprès des stagiaires

Moyens de suivre l'exécution :

☒ Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signées par demi-journée, par le stagiaire et le formateur, à l'exception des périodes en entreprise émargée à la demi-journée par le stagiaire et l'entreprise

☒ Suivi de la réalisation des heures effectuées à distance sur la base d'un programme de travail à réaliser et d'indicateurs de réalisation de ce programme validés par le formateur

☒ Bilan intermédiaire et/ou de fin d'action

☒ Suivi collectif de la progression pédagogique

☐ Autres :

Moyens techniques :

☒ Salles polyvalentes, matériel standard et audiovisuel

☒ Plateau technique

☒ Poste de travail physique ou virtuel

☒ Plateforme de mise à disposition de ressources numériques

☐ Autres :

Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

Pendant la formation :

☒ Evaluations en cours de formation

☒ Evaluations du stagiaire par le tuteur pendant les périodes en entreprise

A la fin de la formation :

☒ Examen

☐ Evaluation (s) permettant la délivrance d'une attestation de compétences

Moyens d'apprécier les résultats de la formation :

☒ Livret individuel formalisant le résultat des évaluations en cours de formation

☒ Bilan des périodes en entreprise

☒ Dossier Professionnel

Moyens d'apprécier la qualité de la formation :

☒ Bilan intermédiaire et finaux avec les partenaires

☒ Evaluation de la satisfaction des stagiaires

☐ Autres :